

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 25-sept.-2014 Date de révision : 22-oct.-2024

Version 3

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Produit n° 7011
 Nom du produit 0.5 M EDTA, pH 8.0

Contient

| Nom chimique | Numéro d'index | N° CAS |
|---|----------------|-----------|
| glycine, N,N'-1,2-ethanediybis[N-(carboxymethyl)-, sodium salt, hydrate (1:2:2) (10-30) | Not Listed | 6381-92-6 |

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement. Ne pas utiliser en diagnostic.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| Importateur (Applicable uniquement dans l'UE) | Fabricant |
|--|---|
| Cell Signaling Technology Europe B.V. Dellaertweg 9b 2316 WZ Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0019 | Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400 |
| Website | www.cellsignal.com |
| Adresse e-mail | info@cellsignal.eu |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year
 +1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

| | |
|--|----------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 - (H315) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 - (H319) |

2.2. Éléments d'étiquetage

**Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Declaración (s) de Precaución

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

| |
|--|
| SECTION 3 : Composition/informations sur les composants |
|--|

3.2 Mélanges

| Nom chimique | N° CAS | % massique | N° CE | Classification (Rég. 1272/2008) | Numéro d'enregistrement REACH |
|--|-----------|------------|-------|---|-------------------------------|
| glycine, N,N'-1,2-ethanediybis[N-(carboxymethyl)-, sodium salt, hydrate (1:2:2)] | 6381-92-6 | 10-30 | - | Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335) | aucune donnée disponible |

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

| |
|------------------------------------|
| SECTION 4: Premiers secours |
|------------------------------------|

4.1. Description des premiers secours**Conseils généraux**

Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Contact oculaire

Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage.

| | |
|--|---|
| Ingestion | Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin. |
| Protection pour les secouristes | Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant |
| Moyens d'extinction déconseillés | Aucune information disponible |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|---------------------------------|---|
| Pour les non-secouristes | Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |
| Pour les secouristes | Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. |
| Autres informations | Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. |

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|--------------------------------|---|
| Méthodes de confinement | Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. |
| Méthodes de nettoyage | Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. |

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection des mains

Gants imperméables.

Autres

Vêtements imperméables Gants imperméables Bottes Tablier de protection chimique

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide - Transparent

Couleur

Incolore

Odeur

Aucune information disponible

Propriété

pH

Valeurs

8

Remarques • Méthode

@ 20 °C

Point de fusion /congélation

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Point d'éclair

Aucune information disponible

Aucune information disponible

| | | |
|--|-------------------------------|-------------------------------|
| Taux d'évaporation | Aucune information disponible | Aucune information disponible |
| Inflammabilité | Aucune information disponible | Aucune information disponible |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | / | Aucune information disponible |
| Pression de vapeur | Aucune information disponible | Aucune information disponible |
| Densité de vapeur | Aucune information disponible | Aucune information disponible |
| Masse volumique et/ou densité | Aucune information disponible | Aucune information disponible |
| Solubilité | Aucune information disponible | Aucune information disponible |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Aucune information disponible | Aucune information disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune information disponible | Aucune information disponible |
| Température de décomposition | Aucune information disponible | Aucune information disponible |
| Viscosité | Aucune information disponible | Aucune information disponible |
| Propriétés explosives | Aucune information disponible | Aucune information disponible |
| Propriétés comburantes | Aucune information disponible | Aucune information disponible |
| 9.2. Autres informations | | |
| Point de ramollissement | Aucune information disponible | |
| Masse molaire | Aucune information disponible | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune information disponible | |
| Teneur en COV | Aucune information disponible | |
| Densité de liquide | Aucune information disponible | |

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|----------------------------------|---|
| Polymérisation dangereuse | Aucune polymérisation dangereuse ne se produit. |
| Réactions dangereuses | Aucun(e) dans des conditions normales de transformation |

10.4. Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et

l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

| Nom chimique | DL50 oral | DL50 dermal | CL50 par inhalation |
|--|--------------------|-------------|---------------------|
| glycine, N,N'-1,2-ethanediy/bis[N-(carboxymethyl)-, sodium salt, hydrate (1:2:2)] | 2800 mg/kg (Rat) | - | - |

Toxicité aiguë inconnue Aucune information disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation L'inhalation de vapeurs à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact oculaire Peut provoquer une légère irritation.
Contact avec la peau Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
Ingestion Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Symptômes Aucune information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation Aucune information disponible.
Effets mutagènes Aucune information disponible.
Cancérogénicité Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.
STOT - exposition unique Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée Aucune information disponible.
Effets sur certains organes cibles Yeux, Système respiratoire, Peau.
Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

| Nom chimique | Toxicité pour les algues | Toxicité pour les poissons | Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques |
|--|--------------------------|---|---|
| glycine, N,N'-1,2-ethanediy/bis[N-(carboxymethyl)-, sodium salt, hydrate (1:2:2)] | - | LC50 320 mg/L (Poecilia reticulata) 96 h | - |

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

Facteur de bioconcentration (BCF) Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

Autres informations Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

IMDG/IMO

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Non réglementé

ADR/RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

IATA

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques (REACH)

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

SEVESO -Information Directive

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

Inventaires Internationaux

TSCA Est conforme

DSL/NDSL Est conforme

EINECS/ELINCS -

ENCS Est conforme

IECSC Est conforme

KECL -

PICCS Est conforme

AICS (Australie) Est conforme

International inventories legend

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Procédure de classification Jugement expert et détermination de la force probante des données.

Date d'émission : 25-sept.-2014

Date de révision : 22-oct.-2024

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.